Préserver ses honoraires en les expliquant

OBJECTIF(S)

• Se donner les moyens de garder ses honoraires, les expliquer en amont, pour ne pas avoir à les défendre à la fin

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Négociateurs immobiliers, Gestionnaires, syndics de copropriété, Managers, Directeurs d'agence

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée: 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique

Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum: 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Les Français et les services
- Tour de table des participants
- Que vivez-vous aujourd'hui avec les honoraires
- La relation client permanente
- La gestion de l'événement

I - LA GESTION DU PARADOXE

- Le client en veut toujours + et veut payer toujours -
- Le prestataire veut toujours toucher plus et en faire... pas forcément plus

II - CONNAÎTRE SON SECTEUR ET SON POTENTIEL

- Etre impliqué comme un régional de l'étape en ayant les connaissances sur le secteur de son activité nécessaires en matière :
 - D'immobilier
 - D'environnement social local
 - D'environnement économique
 - D'environnement culturel

III - LES HONORAIRES EN TRANSACTION

- Rappel de la Loi et règlement en matière d'honoraires en transaction
- Les croyances des clients en transaction vis-à-vis des honoraires
- Les honoraires et le client vendeur : mode d'emploi et outils
- Les honoraires et le client acquéreur : mode d'emploi et outils

IV - LES HONORAIRES EN GESTION LOCATION

- Rappel de la Loi et règlement en matière d'honoraire en gestion et location
- Les honoraires et le bailleur en location : mode d'emploi et outils
- Les honoraires et le bailleur en gestion : mode d'emploi et outils
- Les honoraires et le locataire en location et en gestion : mode d'emploi et outils

V - LES HONORAIRES EN SYNDIC

Rappel de la Loi et règlement en matière d'honoraires en gestion La perception du travail du syndic par les copropriétaires Comment faire voter ses honoraires en Assemblée Générale : mode d'emploi et outils

Le travail permanent sur les copropriétaires

CONCLUSION

